

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrération  
de l'ASBL «Conseil bruxellois des Musées» en qualité  
d'organisation représentative d'utilisateurs**

**A.M. 09-03-2017**

**M.B. 28-04-2017**

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrération de l'asbl «Conseil bruxellois des Musées» (en abrégé CBM), enregistrée sous le numéro d'entreprise 0457.816.640, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.